

ITW Performance Polymers

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ IRATHANE C-155HS CURING AGENT

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit IRATHANE C-155HS CURING AGENT

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Agent d'étanchéité bi-composant à base d'isocyanate.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
customerservice.shannon@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Liq. Inflam. 2 - H225
Dangers pour la santé TSOC ES 3 - H336 TSOC ER 2 - H373
Dangers environnementaux Chronique Aquatique 2 - H411

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

IRATHANE C-155HS CURING AGENT

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P391 Recueillir le produit répandu.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

ACÉTATE D'ÉTHYLE, DIÉTHYLMÉTHYLBENZÈNEDIAMINE

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

ACÉTATE D'ÉTHYLE	60-100%
Numéro CAS: 141-78-6	
Classification	
Liq. Inflam. 2 - H225	
Irrit. Yeux 2 - H319	
TSOC ES 3 - H336	
DIÉTHYLMÉTHYLBENZÈNEDIAMINE	10-30%
Numéro CAS: 68479-98-1	
Facteur M (aiguë) = 1	
Facteur M (chronique) = 1	
Classification	
Tox. Aigüe 4 - H302	
Tox. Aigüe 4 - H312	
Irrit. Yeux 2 - H319	
TSOC ER 2 - H373	
Aigu Aquatique 1 - H400	
Chronique Aquatique 1 - H410	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

IRATHANE C-155HS CURING AGENT

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Ingestion	Consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter selon les symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés	Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles S'assurer de porter des appareils de protection respiratoires appropriés lors du nettoyage de déversements dans les espaces clos. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Fournir un système adéquat de ventilation.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter ou minimiser toute contamination du milieu ambiant. Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Éliminer toute source d'allumage. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Fournir un système adéquat de ventilation. Garder les matières combustibles loin du déversement. Fournir un système adéquat de ventilation. Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

IRATHANE C-155HS CURING AGENT

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter de déverser. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des équipements de protection convenables pour une exposition prolongée et/ou de fortes concentration de vapeurs, vaporisateur ou brume. Les chiffons et vêtements contaminés doivent être placés dans des récipients résistant au feu pour fins d'élimination. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Éviter d'inhaler les vapeurs. Fournir un système adéquat de ventilation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter tout contact avec des agents oxydants. Entreposer à l'écart des matières suivantes: Acides. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

Protection des yeux/du visage Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

Autre protection de la peau et du corps En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

Mesures d'hygiène Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

IRATHANE C-155HS CURING AGENT

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti - vapeurs organiques. Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide coloré.
Couleur	Grise.
Odeur	Solvants organiques.
pH	pH (solution diluée): 7-8 5%
Point de fusion	Non déterminés.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	76.6°C @
Point d'éclair	-4.4°C Tag à creuset fermé.
Taux d'évaporation	>1 (éther diéthylique = 1)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 11.5 Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 1.8
Tension de vapeur	Non déterminés.
Densité de vapeur	>1
Densité relative	1.00 @ °C
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 653 g/litre de COV.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Les matières suivantes peuvent réagir avec le produit: Acides. Peroxydes inorganiques / Hydroperoxydes. Agents comburants forts.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter tout contact avec des agents comburants forts.
Matières incompatibles	Agents comburants forts. Peroxydes inorganiques / Hydroperoxydes. Acides forts. Métaux chimiquement actifs.

IRATHANE C-155HS CURING AGENT

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 4 807,69

Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 10 576,92

Inhalation Les vapeurs de ce produit peuvent être dangereux par inhalation. Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Toux. Difficulté à respirer. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Orale L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes graves. Symptômes gastro intestinaux incluant maux d'estomac. Peut causer des brûlures chimiques à la bouche, l'œsophage et l'estomac.

Contact cutané Irritant pour la peau. Le contact prolongé peut provoquer de la rougeur, de l'irritation et une peau sèche. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.

Contact oculaire Risque de lésions oculaires graves. Peut causer des brûlures chimiques à l'œil. La vapeur ou l'aérosol peut provoquer des lésions oculaires, la déficience visuelle ou la cécité.

Voie d'exposition Inhalation Ingestion. Contact par la peau et/ou les yeux

Organes cibles Yeux Peau Système respiratoire, poumons.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut provoquer des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est miscible avec l'eau et peut se répandre dans les réseaux de distribution d'eau.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Non déterminés.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Déchet classifié comme étant un déchet dangereux. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.

IRATHANE C-155HS CURING AGENT

Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets. Les matières telles que chiffons et essuie-tout qui ont été contaminées par des liquides inflammable risquent une auto ignition après usage, elles devraient être entreposées dans des récipients munis de couvercles étanches avec fermeture automatique.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (LTMD)	1139
Numéro ONU (IMDG)	1139
Numéro ONU (OACI)	1139
Numéro ONU (DOT)	1139

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (LTMD)	COATING SOLUTION
Désignation officielle de transport (IMDG)	COATING SOLUTION
Désignation officielle de transport (OACI)	COATING SOLUTION
Désignation officielle de transport (DOT)	COATING SOLUTION

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe de la LTMD	3
Étiquette de la LTMD	3
Classe de l' IMDG	3
Classe/division de l'OACI	3

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage de la LTMD	II
Groupe d'emballage de l'IMDG	II
Groupe d'emballage de l'OACI	II
Groupe d'emballage du DOT	II

Dangers environnementaux

IRATHANE C-155HS CURING AGENT

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-E, S-E

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 6

Date d'entrée en vigueur 2021-02-19

Mentions de danger intégrales H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.